

SAS COUYBES - AGENT CITROËN

REPARATEUR AGREE

18, place du Foirail 46 160 46160 CAJARC France

tel : 05.65.40.66.48 / FAX : 05.65.40.63.37

RCS: Cahors B 384 365 409

SIRET : 38436540900026 / APE : 4520A

TVA : FR09384365409 /Sas Capital de : 40000,00€

IBAN FR03 2004 1010 1602 3192 1E03 762 // BIC

PSSTFRPPTOU

ART QUERCUS

LE VERDIER

46160 CAJARC (FRANCE)

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. COE	DATE DE REGLEMENT
Facture	31/03/2025	1 000 674	ART QUERCUS		31/03/2025
32/25/100268	1 173 538				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN			
MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
				Facturable Magasin	
MODELE	N° IMMATRICULATION	HM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE
DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	CT	
PIECES					
GO	1,00	587,38	587,38	1	
GASOIL					
Sous-total PIECES			587,38		

A Réception

31/03/2025 704,86 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

587,38

117,48

Total TTC brut 704,86 €

NET À PAYER

704,86 €

C 1 000 674
F 32/25/100268
D 31/03/2025
M 704,86 €
R A Réception
E 31/03/2025

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	587,38	20,00	117,48

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : tous services de véhicules neufs sont facturés aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes taxes, ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux. Au comptant à la date de la facture et au tiers facturé d'après les conditions d'acompte. Lorsque le client est un professionnel ou un particulier, les articles 1, 441-6 du Code de Commerce, à cet égard, sont réservés. Lorsque le client est un particulier, le client pourra se voir appliquer des pénalités (calculées sur les sommes dues) et non payées à terme de la date de la facture. Les articles 1, 441-6 du Code de Commerce, à cet égard, sont réservés. En cas de litige non réglé à l'amiable, le client est un consommateur, toutes les juridictions (hors dépendance) sont compétentes. En cas de litige non réglé à l'amiable, le client est un consommateur, toutes les juridictions (hors dépendance) sont compétentes. En cas de litige non réglé à l'amiable, le client est un consommateur, toutes les juridictions (hors dépendance) sont compétentes.

avis clients



CITROËN AVIS CLIENTS

citroen.fr

